



COMMUNE DE BRENNILIS COMITÉ CONSULTATIF CENTRALE NUCLÉAIRE



RÉUNION DU 12 MARS 2009

1. Le Comité consultatif Centrale nucléaire institué par le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 12 mars 2009 en mairie pour préparer la réunion de la Commission local d'information – CLI – des Monts d'Arrée prévue pour le 16 mars 2009.
2. La réunion était présidée par Jean-Victor Gruat, maire de Brennilis. Toutes les parties prenantes au Comité consultatif étaient présentes ou représentées. Les discussions ont porté sur les points prévus pour l'ordre du jour de la CLI, à savoir le règlement intérieur, la présentation du dossier de demande de démantèlement par l'exploitant, les modalités d'information et de communication vers le public.
3. **Règlement intérieur** – Les participants avaient eu connaissance du projet amendé de règlement intérieur ainsi que des premiers commentaires du maire de Brennilis transmis au Secrétariat de la CLI. Il est ressorti des interventions que les participants considéraient comme important que le projet de règlement intérieur soit soumis à la CLI de manière à ce que cette dernière puisse le cas échéant l'amender. Les participants représentant les différents collèges au sein du Comité consultatif (municipalités de Brennilis et Loqueffret, associations, salariés, entreprises extérieures à EDF) ont été unanimes à considérer que le Statut d'association devait pouvoir être envisagé pour la CLI – et que ce statut ne faisait aucunement obstacle à ce que le Conseil général en assume le Secrétariat. Plusieurs participants ont également relevé que la non ouverture au public des travaux de la CLI n'était pas acceptable. Des représentants des Associations ont informé le Comité consultatif de ce qu'une pétition dans ce sens serait remise avant la réunion de la CLI au Président du Conseil général, et que plusieurs associations avaient annoncé leur intention de ne pas siéger au sein de la CLI si ses travaux n'étaient pas ouverts au public. Le Comité consultatif a également pris note de ce que la Communauté de communes du Yeun Elez avait décidé de proposer la candidature au Bureau des maires de Brennilis et Loqueffret au titre du collège des élus.
4. **Dossier de demande de démantèlement** – M. Petitjean, Chef de l'installation de Brennilis, a précisé que le dossier soumis par EDF était toujours en cours d'examen par les services de l'État, dont certains commentaires restaient à venir. Le dossier en tant que tel n'a donc pu être encore techniquement validé et transmis au Préfet, seul habilité à le communiquer à la CLI. La présentation de l'exploitant sera donc simplement une introduction, portant sur quatre thématiques à savoir les systèmes existant sur site, les travaux prévus, les analyses environnementales et la maîtrise des risques par EDF. Un certain nombre de données figurant au dossier sont cependant d'ores et déjà disponibles comme par exemple certains documents soumis à l'observatoire du démantèlement - <http://energies.edf.com/edf-fr-accueil/la-production-d-electricite-edf/-nucleaire/la-deconstruction/les-centrales-en-deconstruction/brennilis/-la-vie-de-la-centrale-120367.html> - ou le rapport de l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest – ACRO – portant sur la situation en 2007-2008 (<http://www.acro.eu.org/>). Il a également été précisé que, suite à un appel d'offres européen, la société ONET Technologies et sa filiale COMEX Nucléaire - <http://www.onet-technologies.com/fr/metiers/> - avait été retenue pour la tranche à venir du démantèlement (bloc réacteur) sous réserve bien entendu de l'acceptation du dossier et des modifications qui pourraient y être apportées. ONET Technologies aura la haute main sur les opérations y compris

d'éventuelles embauches et sous-traitance et il serait sans doute souhaitable que la Communauté de communes du Yeun Elez prenne contact avec ses représentants pour apprécier les possibilités de faire participer les entreprises locales et la main d'œuvre du bassin d'emploi aux opérations de démantèlement. Celles-ci qui devraient concerner au maximum 120 salariés à la fois seront achevées à l'horizon 2020. L'agence Védiorbis de Morlaix a normalement assuré le maintien de l'habilitation des salariés affectés par l'arrêt des opérations de démantèlement. Il a été précisé que, si des variations substantielles devaient intervenir dans le cahier des charges par rapport au dispositif initialement prévu, la CLI serait saisie de ces modifications par l'exploitant.

5. **Communication vers le public** - Les membres du Comité consultatif ont constaté que la page devant être consacrée à la CLI sur le site du Conseil général soit n'avait pas été créée, soit n'était pas encore répertoriée. Les membres du Comité sont également revenus sur les modalités selon lesquelles une interaction entre le public et le site de la CLI pouvait être envisagée, et sont convenus que soit une délégation avec contrôle a posteriori pour donner des réponses au public pourrait être envisagée pour le secrétariat de la CLI qui pourrait saisir des organes techniques ou des associations pour des contributions à qualité, soit la constitution d'un groupe de travail ad hoc composé de différentes sensibilités parmi les membres de la CLI pourrait être décidée pour fournir ces mêmes réponses – étant entendu qu'une FAQ – foire aux questions – pourrait être validée, qui permettrait de fournir des données standard pour des thèmes récurrents. Le Comité consultatif s'est par ailleurs dit préoccupé du niveau retenu pour le budget, qui ne lui semble pas de nature à fournir une information satisfaisante au public, et a rappelé qu'en tout état de cause la CLI n'avait pas adopté ce budget semble-t-il bien inférieur à celui alloué à d'autres CLI notamment celles de sites en production.
6. **En conclusion**, le Comité consultatif a exprimé ses vifs remerciements à M. Petitjean pour sa disponibilité et s'est félicité de ce que l'existence même du Comité consultatif instauré par le Conseil municipal de Brennilis permette à toutes les parties prenantes locales de s'exprimer, et aux membres de la CLI présents de mieux préparer les réunions de la Commission.

Jean-Victor Gruat, 12 mars 2009.

COMMUNE DE BRENNILIS
COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF CENTRALE NUCLÉAIRE

Membres du Conseil municipal:

JV Gruat*, Président;

Titulaires Marcel Gérardin, Sylvie Birhart*;

Suppléantes Anita Daniel, Carole Guillerm, Berc'hed Troadec

Conseiller technique de la municipalité : Olivier Herry

Entreprises:

Pascal Garin, La Forge des Monts d'Arrée, Loqueffret

Bruno Daniel, Entreprise P. Cam, ZI Brennilis

Représentants du personnel:

Olivier Deplace *

Thierry Lorinquer

Associations:

Evit Bevañ e Menez Are - Vivre dans les Monts d'Arrée, Bernadette

Lallouet *

SEPNB - Bretagne Vivante, René-Pierre Bolan *

Observateur, représentant le site nucléaire: Xavier Petitjean *

Observateur, représentant la commune de Loqueffret: Guy Gayon

* : Membre de la CLI